



## Information sanitaire\* Coronavirus (COVID-19)

L'Alpina Gstaad soutient activement les mesures d'hygiène et de protection sanitaire prescrites par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). En ces temps perturbés par le coronavirus (COVID-19), il est particulièrement important pour nous d'assurer la sécurité et la santé de tous nos clients et de notre personnel. Nous vous recommandons donc d'installer l'application SwissCovid de l'OFSP sur votre téléphone portable afin d'aider à contenir la propagation du coronavirus (disponible dans le Google Play Store et l'Apple Store).

**À partir du 13 Septembre 2021** et afin de stopper la propagation du COVID au sein du pays, le Conseil Fédéral **oblige la présentation du Certificat COVID** avant d'entrer dans un certain nombre de lieux publics (voir détails sur le schéma plus haut). Tous les hôtes de l'Alpina Gstaad (16 ans et plus), qu'ils aient une chambre ou non, devront présenter leur certificat COVID afin d'accéder à nos facilités (restaurants, SPA, bars etc.). Le code QR du votre certificat COVID nous permet d'enregistrer votre nom et prénom ainsi que votre date de naissance et le numéro de votre certificat COVID. Vos données personnelles de votre certificat COVID doivent correspondre parfaitement avec votre passeport ou votre pièce d'identité.

Il est obligatoire de présenter votre certificat COVID à tous les points d'entrée de l'hôtel : restaurants, conciergerie, réception, terrasse, SPA.

Nous sommes persuadés que ces nouvelles règles participeront à garantir la santé de nos hôtes et à leur offrir un séjour en toute sécurité. Nous demandons à nos hôtes d'être responsables et de suivre nos recommandations afin d'aider à contenir la propagation du coronavirus.

\*Sous réserve de modifications - ces lignes directrices peuvent être modifiées/adaptées par la direction de l'hôtel conformément à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).





## Le Conseil fédéral étend l'utilisation du certificat

08.09.2021

A partir du **13 septembre**, le certificat COVID sera obligatoire aux endroits suivants (dès 16 ans):

### Restauration à l'intérieur



Restaurants et bars



Discothèques et salles de danse

### Culture, sport et loisirs à l'intérieur



Musées et bibliothèques



Lieux de loisirs



Zoos



Casinos



Centres de fitness et établissements sportifs



Entraînements\*



Piscines couvertes et parcs aquatiques

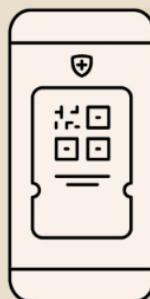


Répétitions de musique et de théâtre\*

\*Exceptions: répétitions ou entraînements en groupes fixes (max. 30 personnes), manifestations religieuses ou servant à la formation d'une opinion politique et groupes d'entraide (max. 50 personnes).



**Lieu de travail:** les employeurs peuvent intégrer le certificat dans leur plan de protection à certaines conditions et après consultation du personnel.



Le certificat COVID est disponible pour les personnes **vaccinées, guéries** ou ayant un **résultat de test négatif**, sous forme papier ou sur une application.

### Manifestations à l'intérieur\*



Représentations théâtrales ou séances de cinéma



Événements sportifs



Concerts



Événements privés hors domicile (p. ex. mariages)

### Grandes manifestations à l'extérieur



Manifestations de plus de 1000 personnes



**Hautes écoles:** la décision de rendre le certificat obligatoire relève des cantons et des hautes écoles.

Cette liste n'est pas exhaustive. Informations détaillées dans l'ordonnance COVID-19 situation particulière.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Swiss Confederation

Bundesrat  
Conseil fédéral  
Consiglio federale  
Cussegl federal  
Federal Council

## Arrivées des hôtes

- Si vous ressentez des symptômes tels que de la toux, de la fièvre et/ou des difficultés respiratoires dans les 10 jours précédents votre arrivée, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter par email ou de renseigner ces informations sur notre formulaire envoyé quelques jours avant votre arrivée. Important : cela signifie que vous ne pourrez pas séjourner chez nous.
- Veuillez utiliser le gel hydroalcoolique disponible dans le hall avant d'entrer dans l'hôtel.



SWISS DELUXE HOTELS

thealpinagstaad.ch

LEGEND<sup>SM</sup>  
*Preferred*  
HOTELS & RESORTS



- Chaque personne entrant dans les locaux de l'Alpina Gstaad devra présenter un certificat COVID valide. Veuillez noter que sans votre certificat COVID documentant votre statut (vacciné, test PCR ou antigénique négatif ou guérit du COVID), votre entrée dans notre hôtel ne sera pas permise.

### **Séjour dans l'hôtel**

- Du gel hydroalcoolique est disponible à tout moment dans tous les espaces publics de l'hôtel.
- Notre personnel se désinfecte régulièrement les mains et porte des masques tant que cela est possible dans l'exercice de leur fonction.
- Les hôtes disposant d'une preuve valide du certificat COVID ne sont pas tenus de porter des masques. Si vous souhaitez mettre un masque, notre équipe peut vous en fournir.
- The Alpina Gstaad fait l'objet d'une désinfection régulière et systématique par notre équipe professionnelle. Pour cette raison, nous vous demandons de ne pas utiliser vos propres désinfectants sur nos équipements tels que les œuvres d'art et les meubles dans l'hôtel afin de protéger leurs matériaux sensibles tels que le bois, le cuir et d'autres tissus.
- Si vous développez les symptômes susmentionnés du coronavirus (COVID-19) pendant votre séjour chez nous, merci d'en informer immédiatement notre personnel - nous nous engageons à vous aider et organiserons pour vous une consultation avec le médecin. À partir de ce moment, nous vous demandons de bien vouloir éviter tous les espaces publics.

### **Gastronomie**

- Tous nos menus peuvent être consultés sur l'application de l'hôtel ou en utilisant le QR code sur votre table.
- Tous les menus imprimés et les cartes de boissons sont désinfectés après chaque utilisation.
- Il est obligatoire pour tous les clients qui consomment dans nos restaurants de fournir leur certificat COVID valide avant de s'installer.

### **Six Senses Spa**

- Pendant les traitements, nos thérapeutes du spa se désinfectent les mains et portent des masques de protection.



Nous savons très bien que cette « nouvelle normalité » ne correspond pas au style de notre établissement. Afin de pouvoir garantir les normes de qualité les plus strictes, il est important pour nous, en tant que professionnels de l'hôtellerie, de tout mettre en œuvre pour empêcher la propagation du coronavirus (COVID-19), protéger votre santé et vous permettre de passer un séjour relaxant.

Merci de votre confiance et de votre compréhension.